

Direction générale des services

Centre administratif municipal

7, avenue Adrien Raynal

94310 Orly

01 48 90 22 52

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 JUIN 2011**

L'An deux mille onze, le vingt trois juin, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize juin deux mille onze, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame JANODET - Maire.

PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Philippe MENAGER - Hind BENAÏNI - Bakay MEZRHIR - Ghislaine PATRY - Farid RADJOUH - Claire CABRERA - Paul FAROUZ - Nathalie BESNIET - Maurice CHAUVET - Jacqueline MARCONI - Jean-François CHAZOTTES - Catherine DUVERNOY - Alain GIRARD.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Geneviève LAVILLE - Denis AZAN - Dahmane BESSAMI - Monique KUCINSKI - Malikat VERA - Frank-Eric BAUM - Chérif ZEKOUANE - Imène BEN CHEIKH - Odette TERRADE - Pascale SOULARD - Mohamed GHERBI - Thierry ATLAN Abdelkrim HELALA.

Absents représentés

**Madame Geneviève BONNISSEAU représentée par Monsieur Maurice CHAUVET
Madame Josiane DAUTRY représentée par Madame Malikat VERA
Monsieur Habib HASSOUNI représenté par Madame Nathalie BESNIET
Madame Nadia EL HADI représentée par Monsieur Mohamed GHERBI**

Absents non représentés

**Monsieur Gaston VIENS
Monsieur François PHILIPPON
Monsieur Mustapha NAIDJA
Monsieur Abdelkrim HELALA
Madame Elisa MORMIN**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Imène BEN CHEIKH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Madame Chantal BONNO, Directrice générale des services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20 h 36.

Madame la Maire annonce qu'un rapport a été déposé sur table, il concerne la révision du Plan d'exposition au bruit de l'aérodrome d'Orly. Avant son approbation, ce plan est soumis à la consultation des communes concernées qui disposent d'un délai de deux mois pour rendre un avis. Afin d'éviter la convocation avant le 17 août d'un nouveau Conseil municipal consacré à cette seule question, Madame la Maire lui propose à titre exceptionnel d'accepter d'ajouter à l'ordre du jour ce rapport dont la nécessité n'avait pas été portée à la connaissance de la Ville préalablement

L'ordre du jour de la présente séance est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté.

Les arrêtés pris par Madame la Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordée ainsi que la liste des marchés passés par procédure adaptée et par procédure formalisée ne font l'objet d'aucune remarque.

Un vœu d'urgence concernant la défense de l'aéroport d'Orly est présenté par les groupes de la majorité municipale.

L'urgence est adoptée à l'unanimité.

Communications de la Municipalité

1 – Fêtes dans la Ville

Tout le mois de juin a été marqué par de nombreuses fêtes, qui ont rassemblé la quasi-totalité des Orlysiens : fêtes dans les quartiers, dans les écoles, les gymnases, fête de la musique et de la danse, fête du théâtre, fête entre voisins, défilé de mode, festival de l'Oh.

A chaque fois un public nombreux était au rendez-vous. La réussite de ces fêtes repose sur deux ingrédients fondamentaux, la participation citoyenne des habitants, l'apport et le soutien du service public communal.

Il faut saluer les centaines de militants bénévoles et aussi les agents de la commune qui ont contribué à leur réussite. Madame la Maire adresse également ses remerciements à Philippe MENAGER et Monique KUCINSKI qui ont impulsé tout ce travail.

2 – 35 ans des bébés nageurs

Samedi toute la journée seront célébrés les 35 ans du baby club autour de Dominique RAVERAUD et de toute l'équipe.

3 – 13 juillet

Comme l’an passé, le feu d’artifices sera tiré au théâtre de verdure du parc des Saules sur des airs de pop et rock and roll.

4 – Inauguration Forum jeunesse

Le mercredi 15 juin, le Forum jeunesse Saint-Exupéry, entièrement remis à neuf, a réouvert en présence de jeunes du quartier.

5 – Gare ligne Pont de Rungis /porte d’Orly

Le 26 mai, le Ministre de la ville, Maurice LEROY, a annoncé la liste des gares intégrées dans le schéma de transport du Grand Paris. Le principe d’une gare de la ligne 14 au niveau du pont de Rungis a été acté ce qui était l’une des principales exigences de la Municipalité.

Le Ministre de la ville s’était personnellement engagé sur la création de cette station auprès de Gaston VIENS et de Madame la Maire. Le fait qu’il ait tenu parole constitue une grande victoire pour tous les élus d’Orly.

6 - Révision simplifiée du PLU

Afin de permettre la reconstruction du collège Desnos, Madame la Maire rappelle que la Municipalité doit procéder à une révision simplifiée du PLU sur la ZAC Calmette

Le Tribunal administratif a désigné un commissaire enquêteur, Monsieur BOICHOT-GILLES.

L'enquête publique se tiendra du lundi 29 août 2011 au samedi 24 septembre 2011 avec quatre permanences :

- le lundi 29 août au matin
- le samedi 10 septembre au matin
- le mercredi 14 septembre l'après-midi
- le vendredi 23 septembre l'après-midi

7- Nomination d’un nouveau Directeur des services techniques

Madame la Maire salue la présence de Francis BEUZET qui a pris la direction des services techniques, en remplacement de Monsieur DUNOYER parti à la retraite.

Tout le monde le connaît à Orly. Il est entré dans les services de la commune, dans une période historique le 11 mai 1981, il y a un peu plus de 30 ans.

8 – Candidature du Conseil général pour l'accueil d'un stade national de rugby dans la zone d'activités du Sénia, à la limite entre Orly et Thiais

Le Conseil général, l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont, les villes d'Orly, de Thiais, de Chevilly-Larue et de Rungis se sont tous mobilisés en faveur de l'accueil sur la zone d'activités du Sénia, à la limite entre Orly et Thiais, d'un stade de 82 000 places souhaité par la Fédération française de rugby. A ce jour, cinq candidatures apparaissent particulièrement solides parmi lesquelles figure celle d'Orly-Thiais. Si ce projet voit le jour, il sera financé par la Fédération avec le soutien de partenaires privés.

9 - Procès-verbal

Madame la Maire rappelle qu'elle s'était engagée à faire parvenir à l'assemblée municipale les procès-verbaux intégraux des séances du Conseil municipal. Or il est apparu que les cassettes audio dont dispose la Ville sont incomplètes et très difficilement exploitables.

Elle s'engage à ce que dès le mois de septembre un procès-verbal complet, retraçant fidèlement les débats, soit adressé aux conseillers municipaux.

10 – Fête du quartier Centre

Madame DUVERNOY annonce le programme de la fête de quartier Centre au groupe scolaire Romain Rolland qui aura lieu samedi 25 juin :

14h : chorale suivie d'une exposition des travaux réalisés par les élèves

15h : défilé sonore et costumé avec un arrêt sur la place Alfred de Musset

17h : kermesse des enfants dans la cour de l'école

18h : concert avec le chanteur Idir

19h30 : repas de quartier avec animation musicale. Les commandes des repas étaient à effectuer avant le 15 juin, mais des jeunes vendront des produits de restauration rapide (sandwich, merguez...)

Monsieur BAUM évoque la tenue du spectacle de danse de l'Avenir sportif d'Orly les 30 juin et 1^{er} juillet au centre culturel. Peu de places sont encore disponibles.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 Compte administratif de l'exercice 2010 de la commune - Détermination et affectation du résultat.

Madame la Maire présente les grandes lignes du compte administratif 2010 de la commune.

A l'issue du débat, Madame la Maire quitte la salle et confie la présidence à Monsieur MENAGER. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à la majorité moins 4 absentions (dont 1 mandat) du GCSAS, Madame la Maire ne prenant pas part au vote.

6 Compte administratif de l'exercice 2010 du budget annexe d'assainissement – Détermination du résultat.

Madame la Maire présente les grandes lignes du compte administratif 2010 du budget annexe d'assainissement.

A l'issue du débat, Madame la Maire quitte la salle et confie la présidence à Monsieur MENAGER. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à l'unanimité, Madame la Maire ne prenant pas part au vote.

7 Compte administratif de l'exercice 2010 du Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) - Détermination du résultat.

Madame la Maire présente les grandes lignes du compte administratif 2010 du Cmpp.

A l'issue du débat, Madame la Maire quitte la salle et confie la présidence à Monsieur MENAGER. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à l'unanimité, Madame la Maire ne prenant pas part au vote

8 Budget supplémentaire 2011 – budget général.

Adopté à la majorité moins 4 voix contre (dont 1 mandat) du GCSAS et une abstention de Mademoiselle CABRERA.

9 Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association du Centre culturel communal d'Orly.

Adopté à la majorité moins 4 abstentions (dont 1 mandat) du GCSAS.

10 Concertation réglementaire sur le plan stratégique régional de santé de l'Agence régionale de santé (ARS) de l'Ile-de-France.

Avis défavorable au plan stratégique, adopté à l'unanimité.

11 Résorption du bidonville d'Orly.

Adopté à la majorité moins six abstentions de Mademoiselle CABRERA, Mesdames PATRY, VERA (dont le pouvoir de Madame DAUTRY), DUVERNOY et Monsieur AZAN.

12 Convention de groupement de commandes entre la Commune, la Caisse des écoles, le Centre communal d'action sociale d'Orly et la Régie d'exploitation des forums pour la passation de divers marchés publics de fournitures et services.

Adopté à l'unanimité.

13 Tarifs des droits de place et redevances sur les marchés aux comestibles de la Ville d'Orly.

Adopté à l'unanimité.

14 Tarifs pour l'année scolaire 2011/2012 de l'Ecole municipale des arts.

Adopté à l'unanimité.

15 Tarifs pour l'année 2011/2012 du Centre municipal d'expression et d'activités féminines (CMEAF).

Adopté à l'unanimité.

16 Renouvellement de la convention avec l'association Avenir sportif d'Orly pour la mise en œuvre d'activités physiques et sportives en faveur des adhérentes du Centre municipal d'expression et d'activités féminines (CMEAF).

Adopté à l'unanimité.

17 Demande de subvention à l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour l'étude à la parcelle des réseaux d'assainissement des rues de la Ville.

Adopté à la majorité moins une abstention de Monsieur CHAUVET.

18 Demande de subvention à l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour la mise en séparatif du réseau communal de la rue des Hautes bornes.

Adopté à l'unanimité.

19 Enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens situés allée des Tilleuls, entre le rond point et l'allée des Acacias, à Orly et conventionnement à intervenir avec le Sipperec.

Adopté à l'unanimité.

20 Adhésion du Département de l'Essonne au Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication

(Sipperec) au titre de la compétence «Développement des énergies renouvelables» et transformation du Sipperec en syndicat mixte ouvert – modification des statuts.

Adopté à l'unanimité.

21 Approbation du nouveau règlement général de la circulation, du stationnement et des espaces verts dans la Ville d'Orly.

Adopté à la majorité moins 4 voix contre (dont 1 mandat) du GCSAS.

22 Révision du Plan d'exposition au bruit (PEB) d'Orly.

Adopté à la majorité moins 2 abstentions (Monsieur BAUM et Madame LAVILLE), les membres du GCSAS ne prenant pas part au vote.

Vœu d'urgence
Pour la défense de l'aéroport d'Orly
Présenté par les groupes de la majorité municipale

Vu la loi sur le Grenelle de l'environnement,

Vu le projet de schéma directeur de la région Ile-de-France,

Vu le projet de révision du réseau de transport du Grand Paris,

Vu la charte du développement durable du Pôle d'Orly,

Vu le programme d'investissement, de rénovation et de réaménagement des deux terminaux de l'aéroport Paris Orly de 200 millions d'euros à l'horizon 2015,

Considérant la proposition de loi d'un groupe de députés, de délocaliser l'aéroport d'Orly au Havre,

Considérant la mobilisation des élus des villes riveraines de l'aéroport pour apporter des solutions durables en matière d'aménagement et de préservation des riverains, dont la dernière expression est la signature de la charte du développement durable en janvier 2011,

Considérant que le Pôle d'Orly représente une véritable locomotive pour l'économie des villes environnantes et pour toute l'économie francilienne avec 173 000 emplois, dont 29 000 sur la plate forme aéroportuaire,

Considérant son rôle vital pour l'emploi de nos communes sachant qu'en moyenne un tiers de la population active des communes riveraines y travaille,

Considérant que l'Aéroport d'Orly occupe pleinement sa place d'aéroport international au 2^{ème} rang national et au onzième rang européen avec plus de 25 millions de passagers et 162 villes desservies chaque année,

Considérant la forte attractivité de la desserte aérienne du sud de la région Ile-de-France, compte tenu de sa proximité avec le site de Rungis, du pôle de Massy Saclay, de la Défense et de Paris,

Considérant les efforts accomplis pour améliorer la qualité de ses liaisons internationales par redéploiement de l'activité, sans aggraver les conditions de vie des riverains,

Considérant que le déplacement de l'aéroport retirerait un atout majeur à notre territoire auquel il apporte visibilité et légitimité notamment pour l'accueil d'activités industrielles et le développement des technopoles,

Considérant que le Pôle d'Orly constitue le point de convergence des grands projets de transport présentés le 7 juillet par la société du Grand Paris, en représentant un lieu de développement et d'interconnexion stratégique en Ile-de-France avec :

- Une gare TGV en interconnexion directe avec l'aéroport
- Le prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly
- Un tram-train reliant directement l'aéroport à Massy et Saclay
- L'arrivée du tramway T7 et le futur tramway de la RD5

Considérant que le projet porté par Réseau ferré de France, qui renforce la complémentarité Air / Fer permet d'utiliser à plein les capacités de l'aéroport sans altérer le décret Gayssot de limitation des mouvements,

Considérant qu'ainsi le remplacement progressif des courts courriers par des longs courriers permettra de réduire l'impact environnemental du transport aérien tout en développant l'emploi,

Considérant que l'articulation du réseau de transport du Grand Paris permet de promouvoir le développement de projets ambitieux sur notre secteur comme la création du quartier d'affaires « Cœur d'Orly » et l'implantation du futur grand stade de Rugby,

Considérant que le caractère unilatéral de cette prise de position va à l'encontre du travail effectué par les citoyens, les salariés, les élus du territoire et les responsables du service public aéroportuaire pour concilier la vie de la plateforme et les emplois qu'ils suscitent, avec la tranquillité des riverains,

Le Conseil municipal :

Constata qu'un tel projet ne ferait qu'accroître le transport routier déjà sursaturé en région parisienne.

Affirme la nécessité d'assurer la plus grande complémentarité entre les modes de transports, rail, air, route, circulations douces, au plus proche des usagers, pour respecter les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Regrette le caractère précipité et politicien de cette proposition de loi, déposée sans concertation, à quelques mois de la campagne des élections législatives.

Déplore le caractère irresponsable de cette proposition, qui tourne le dos au respect des principes républicains, d'intérêt général et d'aménagement concertés, qui doivent guider les grands projets d'urbanisme.

S'oppose fermement à toute délocalisation de l'aéroport et apporte sa solidarité à l'ensemble des salariés concernés.

Adopté à l'unanimité.

Aucune question diverse n'est abordée et la séance est levée à 23h25.

Imène BEN CHEIKH

Christine JANODET

Secrétaire de séance

**Maire
Conseillère générale du Val-de-Marne**